

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

Extrait du registre des délibérations du comité

MEMBRES EN EXERCICE 12 : Présents 10 : MM. LABREGERE Olivier, MOURET Serge, CORET Emmanuel, LEMARCHAND Frédéric, PAUZAT Yves, CHARBONNIER Maurice, DUMONT Bernard, MAYAUD Thierry, REYRNAUD Claude, DESROCHE Roger.

ABSENTS EXCUSES : M. DUCHEZ Michel.

Président de séance : M. LABREGERE Olivier **Secrétaire de séance** : M. DESROCHE Roger

08 – MISE EN PLACE DES COMPTEURS DE SECTORISATION

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
12	10	0	10	10	10	0

Le Président rappelle au Comité Syndical que l'étude diagnostic du réseau effectuée en 2016 a fait apparaître la nécessité de mettre en place des compteurs de sectorisation pour couvrir de manière homogène le territoire du syndicat.

Le Président présente un dossier préparé par le bureau d'étude LARBRE qui prévoit :

- La mise en place de 36 points de comptage supplémentaires qui viendraient en supplément des 14 déjà existants et pour partie télé gérés.
- Le rapatriement des données de sectorisation sur une supervision au siège du syndicat avec la mise en place de télégestions.

Il précise que le coût de l'opération a été estimé à 231 000,00 € HT, soit 220 000 € HT de travaux et 11 000,00 € HT pour la maîtrise d'œuvre et que ces travaux pourraient être subventionnés par l'Agence de l'eau Loire Bretagne. Un plan de financement prévisionnel a donc été établi comme suit :

Dépenses	Montant HT
Travaux	220 000,00
Maîtrise d'œuvre	11 000,00
TOTAL HT	231 000,00

Recettes	Montant
Subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne	184 800,00
Fonds propres	46 200,00
TOTAL	231 000,00

LE COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré :

APPROUVE le programme de sectorisation du réseau ainsi que le coût estimé de l'opération soit 231 000, € HT,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

MANDATE le Président pour solliciter le concours financier de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.



Pour extrait 07 Décembre 2017
Le Président,

Olivier LABREGERE

